

## Ils en parlent ...

"C'est bienfaisant de réaliser que j'ai ma part à prendre pour assumer ma fin de vie de façon responsable."

"Connaître les droits du malade m'a beaucoup aidée à choisir quels soins accepter ou refuser."

"Avec notre notaire, nous avons mis en ordre les dons déjà faits aux enfants et leur en avons parlé. Cela a apaisé leurs craintes de favoritisme. "



"Je ne savais pas que c'était si libérant d'en parler en couple."

"J'aurai moins peur de préparer mes funérailles".

"J'ai des enfants, mais je suis heureux de savoir que je peux aussi faire un legs à une oeuvre que j'apprécie."

"Finalement, on est tous dans le même bain ... tous concernés par ces sujets qu'il faut bien aborder un jour ou l'autre !"

"Cela n'empêche pas un certain lâcher-prise inévitable."



## TRANSMETTRE ....

**mes valeurs humaines et spirituelles,  
mes désirs de fin de vie,  
mon patrimoine,  
Oui, mais comment ?**

**Une journée** de réflexion sur ces thèmes,  
éclairée par des professionnels



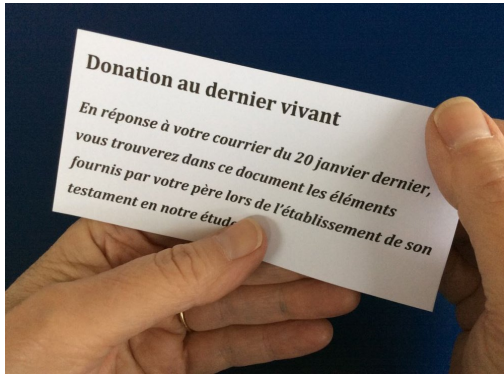
SENS ET  
CHOIX DE VIE

**Jeudi 24 février 2022**



FORMATION

## J'avance en âge, un jour je ne serai plus là. Que transmettre tant qu'il est encore temps ?



Désirs, peurs, patrimoine, secrets de familles, vieillissement, dépendance, conflits familiaux, spiritualité, indivisions, dernières volontés ....

... autant de sujets importants à aborder.

Comment m'y prendre ? Où ? Avec qui ?



**Une journée pour y voir clair avec des intervenants de qualité : notaire, médecin, prêtre, psychologue ...**

**Où ?** Maison ND du Chant d'Oiseau,  
avenue des Franciscains, 3A - 1150 Bxl



**Quand ?** jeudi 24 février 2022 de 10h à 17h30



**Inscription avant le 18 février 2022**

- **Par mail :** [belgium@fondacio.be](mailto:belgium@fondacio.be)
- **Par courrier :** Fondacio - Journée Transmettre  
Rue des Mimosas, 64 - 1030 Bxl
- **Prix de la journée :** 25 euros/pers. (repas du midi inclus) à verser lors de l'inscription sur le compte FONDACIO BE86 3101 4396 3850 (mention : votre nom + Transmettre)

La journée aura lieu selon les règles sanitaires en vigueur.  
En cas d'annulation, les frais d'inscription versés seront remboursés.